

ETATS FINANCIERS

2025

Période du 01/05/2024 au 30/04/2025

SAS AM-ATHIES METHANISATION

route DE LA SUCRERIE
02340 MONTCORNET

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SAS CROZAT ET ASSOCIEE

25 route DE FERE EN TARDENOIS 02200 BELLEU
Tél.
Email : cabinet@crozatetassociee.fr

Certifié Conforme


Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes

Rapport de présentation des comptes	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11

Présentation de l'entreprise

Carte d'identité

Nom ou raison sociale		SAS AM-ATHIES METHANISATION	SIRET		79268544800013
Adresse du siège social		route DE LA SUCRERIE	APE		2011Z
Ville		02340 MONTCORNET	FRP		020050031652941
Forme juridique		Société par actions simplifiée	TVA intracomm.		FR88792685448

Présentation des associés

La société

Date de début d'activité		15/03/2013
Capital (€) :		1 521 600,00
Nombre de titres :		507 200,00
Montant de la part (€) :		3,00

Les associés

Associé Nom	Né le	Statut	Expl	Parts NP	Parts PP	Parts US
MLPD INVEST	01/01/1900	ACTIONN	Non		116675	
EPR INVEST	01/01/1900	ACTIONN	Non		116675	
APL INVEST	01/01/1900	ACTIONN	Non		116675	
NP INVEST	01/01/1900	ACTIONN	Non		116675	
LANTIEZ AMANDINE	04/09/1984	ACTIONN	Non		250	
PAPIN EMMANUELLE	04/07/1979	ACTIONN	Non		250	
PAPIN NICOLAS	08/07/1987	ACTIONN	Non		250	
PAPIN JEAN-MARC	26/07/1959	ACTIONN	Non		19750	
AUTRES	01/01/1900				250	

Rapport de présentation des comptes

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AM-ATHIES METHANISATION relatifs à l'exercice du 01/05/2024 au 30/04/2025.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 5 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	6 283 461,77
Chiffre d'affaires	3 441 694,18
Résultat net comptable (Bénéfice)	30 625,24

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Alban CROZAT

Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/04/2025	Net 30/04/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 232 390	208 439	1 023 952	1 085 934
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 286 931	1 017 243	3 269 688	3 421 055
Autres immobilisations corporelles	113 452	19 476	93 976	99 649
Immobilisations corporelles en cours	30 105		30 105	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 662 878	1 245 158	4 417 721	4 606 638
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	990 502		990 502	1 335 547
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	564 589		564 589	599 661
Autres créances	183 981		183 981	523 937
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	115 679		115 679	89 620
Charges constatées d'avance (3)	10 990		10 990	28 237
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 865 741		1 865 741	2 577 002
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 528 619	1 245 158	6 283 462	7 183 640
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/04/2025	30/04/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 521 600	1 521 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 600	11 996
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 567	5 567
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	30 625	4 604
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 574 391	1 543 766
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 941 698	4 338 514
Emprunts et dettes financières diverses (3)	26 387	127 106
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	577 949	972 683
Dettes fiscales et sociales	21 046	36 635
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	141 990	164 936
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	4 709 070	5 639 874
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 283 462	7 183 640
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 553 100	3 956 884
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 155 971	1 682 990
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AM-ATHIES METHANISATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2025, dont le total est de 6 283 462 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 625 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2024 au 30/04/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 232 390			1 232 390
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 158 214	128 717		4 286 931
- Installations générales, agencements aménagements divers	113 452			113 452
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		30 105		30 105
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 504 056	158 822		5 662 878
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 504 056	158 822		5 662 878

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		158 822		158 822
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		158 822		158 822
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations corporelles

Suite à la vérifiacion de comptabilité réalisée lors du premier trimestre 2024, les équipements spécialisés pour un total de 3 998 034 € ont été reclassé du compte 213100 au compte 215100 sans modification de la durée d'amortissement.

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	146 456	61 983		208 439
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	737 159	280 084		1 017 243
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 803	5 673		19 476
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	897 419	347 739		1 245 158
ACTIF IMMOBILISE	897 419	347 739		1 245 158

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 759 560 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	564 589	564 589	
Autres	183 981	183 981	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 990	10 990	
Total	759 560	759 560	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	300 969
Divers - produits à recevoir	538
Total	301 506

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 521 600,00 euros décomposé en 507 200 titres d'une valeur nominale de 3,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 709 070 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 941 698	388 598	1 642 527	1 910 573
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 147	7 147		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	577 949	577 949		
Dettes fiscales et sociales	21 046	21 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	161 230	161 230		
Produits constatés d'avance				
Total	4 709 070	1 155 971	1 642 527	1 910 573
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	396 816			
(**) Dont envers les associés	19 240			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	68 260
Intérêts courus	7 147
Dettes provis. pr congés à payer	6 695
Charges sociales - charges à payer	2 512
Divers - charges à payer	91 190
Total	175 804

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	10 990		
Total	10 990		

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 OCTOBRE 2025**

L'an deux mil vingt cinq

Le trente octobre à dix-neuf heures,

Les Actionnaires de la société **S.A.S. A.M. – ATHIES METHANISATION**

au capital de 1 521 600 €, divisé en 507 200 actions,

et dont le siège social est à **MONTCORNET (02), Route de la sucrerie,**

se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social,

sur convocation de la gérance conformément aux dispositions statutaires.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur PAPIN Philippe	porteur de 9 925 actions
- Madame PAPIN Christine	porteur de 9 825 actions
- Madame ROMAGNY Emmanuelle	porteur de 250 actions
- Madame DUFOUR Marie-Laure	porteur de 250 actions
- Monsieur PAPIN Jean-Marc	porteur de 9 925 actions
- Madame PAPIN Corinne	porteur de 9 825 actions
- Madame LANTIEZ Amandine	porteur de 250 actions
- Monsieur PAPIN Nicolas	porteur de 250 actions
- SC MLPD INVEST représentée par PAPIN Philippe	porteur de 116 675 actions
- SC EPR INVEST représentée par PAPIN Philippe	porteur de 116 675 actions
- SC APL INVEST représentée par PAPIN J-Marc	porteur de 116 675 actions
- SC NP INVEST représentée par PAPIN J-Marc	porteur de 116 675 actions

L'assemblée est présidée par Monsieur PAPIN Philippe, directeur général, qui constate que les actionnaires présents possèdent la totalité du capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président fait signer la feuille de présence et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts ;
- le rapport de la gérance sur les conventions réglementées ;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire arrêtés au 30 Avril 2025 ;
- le texte des résolutions soumises au vote des actionnaires.

Il déclare que le rapport sus visé, les états financiers et le texte des résolutions proposés ont été soumis aux associés dans les délais légaux et dans le même temps tenu, ainsi que l'inventaire au lieu du siège social.

Ainsi, les associés ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

PJ 1 PP

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1°) Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- 3°) Examen et approbation desdites conventions ;
- 4°) Examen et approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 30 Avril 2025 ;
- 5°) Quitus à la gérance ;
- 6°) Affectation des résultats ;
- 7°) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales ;
- 8°) Questions diverses.

Il est donné ensuite lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, du bilan, de l'annexe et du compte de résultat arrêtés au 30 Avril 2025.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues entre les associés et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19 du CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, approuve les conventions règlementées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - QUITUS A LA GERANCE

L'assemblée générale, en conséquence des résolutions qui précèdent, donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice qui s'élève à 30 625.24 € en réserve légale.

Aucun dividende n'a été distribué précédemment par la société.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

PP
R&P

CINQUIEME RESOLUTION – POUVOIRS

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer tous dépôts et formalités prévus par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents,



PP
Pdy